

LE THÉÂTRE :

une passion à partager

Pour passer des constats à l'action !

Synthèse des discussions du 31 mai et 1^{er} juin 2000
tenues dans le cadre de trois ateliers:

Atelier 1:

Vers de nouveaux mécanismes de
soutien des compagnies de tournée

Atelier 2:

L'accueil: exigences et potentialités

Atelier 3:

Arts et éducation, des liens à redéfinir ?

RÉDIGÉ POUR LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE
PAR ANNICK CORRIVEAU
JUN 2000

REMERCIEMENTS

La réalisation du colloque *Le théâtre : une passion à partager, Pour passer des constats à l'action!* présenté en collaboration avec le festival *Les Coups de théâtre / Rendez-vous international de théâtre jeune public*, 6^e édition, a été rendue possible grâce à la participation financière du ministère de la Culture et des Communications du Québec, du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des arts du Canada, du Conseil des arts de la communauté urbaine de Montréal et du Conseil québécois des ressources humaines dans le secteur culturel.

L'équipe de travail

Direction générale : Dominique Violette
Responsable des contenus et de l'animation : Myriam Grondin
Animation : Diane Gladu, Myriam Grondin et Marc Pache
Secrétariat et compte-rendu : Annick Corriveau
Logistique : Françoise Perini
Communication : Carl Allen
Soutien technique : Linda Russell et Sylviane Thibault

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	i
L'équipe de travail	i
Table des matières	i
Introduction	1
1 ^{er} atelier, Vers de nouveaux mécanismes de soutien des compagnies de tournée	1
Des ressources de base insuffisantes	2
Une aide à la circulation à redéfinir	2
Synthèse de l'atelier	3
2 ^e atelier, L'accueil : exigences et potentialités	4
Trois expériences distinctes	4
Une complicité à développer	5
Synthèse de l'atelier	6
Conclusion de l'atelier et pistes d'action	6
3 ^e atelier, Arts et éducation : des liens à redéfinir?	7
À la base : des motivations communes	7
Un contexte en pleine transformation	7
Synthèse de l'atelier	8
Conclusion de l'atelier et pistes d'action	9
Un bilan positif	10

LE THÉÂTRE: UNE PASSION À PARTAGER POUR PASSER DES CONSTATS À L'ACTION !

Les constats élaborés dans *Le théâtre: une passion à partager. Diagnostic actif des pratiques de mise en marché du théâtre au Québec*¹ quant à la mise en marché du théâtre, les ressources humaines, la diffusion en tournée et le développement des publics suggéraient une réflexion plus approfondie sur ces questions et la recherche de pistes d'action pour l'avenir. C'est dans cet esprit que le Conseil québécois du théâtre conviait les artistes et compagnies de théâtre, les diffuseurs, les instances gouvernementales, le milieu scolaire et celui de la formation universitaire des enseignants à participer à une série d'ateliers portant sur trois thèmes bien distincts: l'aide à la tournée, l'accueil ainsi que les arts et l'éducation. Dans le cadre de ces rencontres, les participants étaient invités à réfléchir à un nouveau système de financement des compagnies de tournée par lequel ces dernières recevraient, avec un fonctionnement accru, une provision suffisante pour couvrir les frais de tournées reliés à leurs activités normales. Par ailleurs, afin de trouver des avenues de développement de l'accueil au Québec, « accueillants » et « accueillis » se voyaient donner l'occasion d'échanger et de partager leurs expériences et leurs attentes. Enfin, après un automne des plus mouvementés dans le secteur du théâtre jeune public, la question des arts à l'école se devait d'être réexaminée sous un autre angle, celui des motivations qui sous-tendent l'action tant de l'artiste, de l'enseignant, que du formateur des maîtres, afin de découvrir des pistes neuves d'intervention commune.

1^{er} atelier

Vers de nouveaux mécanismes

de soutien des compagnies de tournée

La prémisses de base de cet atelier était claire: les mécanismes d'attribution du soutien financier accordé aux compagnies de tournée ne correspondent pas à leur mode de fonctionnement. D'abord, le financement actuel pour le fonctionnement ne leur donne pas les ressources qui leur sont nécessaires pour créer. La plupart du temps, le financement obtenu assure à peine le triumvir d'une compagnie de tournée: l'artistique, l'administratif et la diffusion, on parle ici de trois postes rémunérés et non de départements. De plus, les subventionneurs ne reconnaissent pas le besoin pour ces compagnies itinérantes de bénéficier d'un personnel de production/technique stable et bien rémunéré pour assumer tous les aspects techniques inhérents à la tournée. Enfin, alors qu'au départ, chaque compagnie de tournée est subventionnée au fonctionnement pour son mandat, l'originalité et l'excellence de ses productions, la vitalité de ses infrastructures et sa rigueur administrative, elle doit invariablement rédiger de trop nombreuses demandes de subventions d'aide à la circulation pour des œuvres qui sont conçues pour circuler. Les administrateurs de compagnies de tournée sont donc sans arrêt en demande, en révision ou en rédaction de rapport final dans le simple but de remplir leur mandat. Les demandes sont complexes et s'articulent souvent autour d'un cycle qui est propre à chaque compagnie. Pour ajouter à cette incohérence dans l'at-

¹ Myriam Grondin. 1998. *Le théâtre : une passion à partager. Diagnostic actif des pratiques de mise en marché du théâtre au Québec*, édité par le Conseil québécois du théâtre, Montréal, juin 1998, 61 pages.

tribution du financement, les processus d'évaluation des demandes de subventions, de par leur morcellement, permettent difficilement à ceux qui octroient les fonds de se constituer une vision globale du développement effectué par les compagnies et de comprendre leurs stratégies de diffusion.

Dans le cadre de cet atelier, une douzaine de représentants de compagnies dont le mode de diffusion principal est la tournée et dont une majorité provenait du théâtre jeune public étaient amenés à considérer deux propositions concrètes visant à améliorer le financement des compagnies de tournée: un soutien accru et précis pour le fonctionnement et un mode de « soutien à la diffusion garanti » qui leur allouerait annuellement une avance minimale assurée.

Des ressources de base insuffisantes

Afin de pouvoir se consolider et créer, les compagnies de tournée ont besoin d'un soutien accru au fonctionnement. Trop de compagnies doivent actuellement se rabattre sur des revenus de diffusion incertains et insuffisants pour assurer la continuité de leur processus de création. Pourtant, c'est grâce à cette fonction fondamentale et nécessaire que seront conçues les œuvres qui, à leur tour, seront diffusées à grande échelle. Actuellement, le soutien au fonctionnement permet à peine l'établissement d'une structure de base en finançant en moyenne trois postes: l'artistique, l'administratif et la diffusion. Cette situation est même considérée comme exceptionnelle pour les compagnies de théâtre de création qui font de plus en plus de tournées et qui ne bénéficient souvent que d'un poste rémunéré à temps partiel. Le succès d'une compagnie de tournée dépend en grande partie de sa capacité à se bâtir et à maintenir une équipe compétente, d'un nombre de personnes suffisant et rémunérée convenablement. Comme les compagnies de tournée visitent plusieurs dizaines de théâtres, de diverses dimensions et équipées différemment, il leur est primordial de bénéficier d'un personnel stable pour veiller à la logistique de tournée et à l'entretien de leur équipement. Pour l'instant, plusieurs compagnies ont recours aux services de régisseurs pigistes qui doivent sur « le tas » assumer les tâches et responsabilités techniques de la compagnie. Le besoin de personnel de production/technique au sein de la structure de base d'une compagnie de tournée se doit donc d'être reconnu ainsi que le statut professionnel des gens embauchés.

Une aide à la circulation à redéfinir

Alors que le cycle complet et constant de la diffusion comprend aussi la prospection, le développement et la consolidation des marchés et des réseaux, les subventionneurs n'en soutiennent que sa partie visible: la circulation des spectacles. Les compagnies de tournée ont donc peu ou pas accès aux programmes de subvention qui régissent ces autres activités. Par ailleurs, une compagnie dont le mode de diffusion principal est la tournée devrait pouvoir obtenir un financement de base pour accomplir ses activités de diffusion normales. Un soutien à la diffusion garanti, déterminé sur une base triennale, constituerait une alternative intéressante au système actuel d'aide à la circulation. Ce type de financement serait accessible aux compagnies dont la tournée est par-

tie intégrante du mandat au plan de la diffusion. Il tiendrait compte des objectifs quantitatifs et qualitatifs des compagnies de tournée dans les quatre champs d'action liés à la diffusion, en plus d'être assez flexible pour permettre l'accès à d'autres sources de financement en cas de projets ou d'invitations imprévus. En ce sens, l'approche souhaitée se distinguerait du volet 3 d'aide à la circulation hors-Québec, seul programme actuel de subvention à la circulation qui couvre l'ensemble d'une saison et qui doit être déposé en même temps que la demande au fonctionnement. Un protocole d'entente serait élaboré en fonction des objectifs visés par la compagnie et, à la fin de chaque saison, un rapport serait déposé. Comme le financement accordé actuellement est inadéquat en ce qui concerne les tournées dans les régions rapprochées puisque, dans les faits, les compagnies doivent souvent héberger leur équipe lors de spectacles donnés à moins de 100 km de leur lieu d'attache, ce critère d'évaluation des frais de tournée devrait aussi être reconsidéré.

Synthèse de l'atelier

Les incohérences qui existent présentement dans le processus d'évaluation des demandes de subvention pour le fonctionnement et pour la diffusion en tournée au Québec doivent être questionnées et une simplification des formulaires et des programmes est de mise. Dans le dossier du soutien aux compagnies de tournée, le Conseil québécois du théâtre devra travailler sur deux axes intimement liés mais parallèles: la bonification du financement au fonctionnement et un soutien minimum garanti pour les activités normales de diffusion. Le financement au fonctionnement devra reconnaître le besoin essentiel de personnel compétent et adéquatement rémunéré dans quatre domaines distincts: l'artistique, l'administratif, la diffusion et la production/technique. Contrairement au volet 3 d'aide à la circulation hors-Québec, le soutien minimum garanti, en plus d'être flexible et de permettre l'accès à d'autres programmes en cas de projets ou d'invitations exceptionnels, devra tenir compte du cycle complet de la diffusion chez toute compagnie de tournée. Ce cycle comprend non seulement la circulation des spectacles, mais aussi la prospection, le développement et la consolidation des marchés et des réseaux. Par ailleurs, il est primordial que le Conseil des arts et des lettres du Québec se dote d'une vision globale de l'état de la circulation des spectacles dans la province, ce qui améliorera inévitablement sa compréhension du développement effectué par les compagnies jusqu'à présent et de leurs stratégies pour l'avenir.

En conclusion de l'atelier

En plus de mener à l'élaboration de solutions tangibles aux problèmes de financement auxquels les compagnies de tournée font face, cet atelier aura entre autres permis de constater que plusieurs d'entre elles ne comprennent pas la mécanique d'octroi des subventions à la circulation au Québec. Afin de mieux adapter le soutien des compagnies de tournée à leur mode de fonctionnement, le Conseil des arts et des lettres du Québec, principal subventionneur de la diffusion, devra entretenir une dynamique d'échange accrue avec les compagnies et les diffuseurs qu'il soutient et fournir plus d'information quant aux mécanismes d'octroi des subventions à la diffusion.

2^e atelier

L'accueil: exigences et potentialités

Beaucoup de progrès a été effectué au cours des dix dernières années dans le domaine de l'accueil. Entre autres, plusieurs compagnies de théâtre se sont dotées de leurs propres salles et ont fait le choix d'accueillir d'autres spectacles que les leurs. Alors que diffuseurs et compagnies ont longtemps cherché à mettre sur pied cette pratique essentielle à une diffusion élargie des spectacles, cet atelier amenait des « accueillants » et des « accueillis » d'expérience à s'interroger sur les moyens à adopter afin d'améliorer les conditions qui la régissent. Pour amorcer la discussion, trois témoignages étaient présentés: celui de Benoît Vaillancourt, directeur général et artistique du Théâtre du Bic qui offre des résidences de création ; celui d'Éric Jean, fondateur et directeur artistique de Persona Théâtre et habitué de l'autoproduction, ainsi que celui de Rémi Brousseau, directeur général du Théâtre Denise Pelletier qui accueille une dizaine de compagnies de création par an à la Salle Fred Barry.

Trois expériences distinctes

Pour Benoît Vaillancourt, l'accueil est avant tout une relation d'affection artistique et humaine. S'il ressent le besoin depuis onze ans d'accueillir des compagnies au Théâtre du Bic, c'est avant tout par volonté de contribuer activement au développement artistique de sa communauté. Dans le cadre d'une résidence de création, par exemple, une compagnie s'installe à l'avance au théâtre et participe à des activités dans la communauté alors que le Théâtre du Bic facilite une étape de la création du spectacle. Il a longtemps été difficile pour Benoît Vaillancourt d'obtenir un nombre suffisant d'offres de spectacles pour se construire une programmation de qualité. Davantage de compagnies sont maintenant prêtes à faire une sortie dans le Bas du fleuve malgré les frais supplémentaires que cela peut leur occasionner. Mais le problème actuel du diffuseur spécialisé est le manque de moyens pour les recevoir.

En tant qu'accueilli, Éric Jean s'attend à un partage de recettes et donc, à un partage du risque entre la compagnie et le diffuseur. C'est ce que lui a proposé le Théâtre Denise Pelletier qui lui a permis de présenter deux spectacles pendant la même année à la salle Fred Barry. Deux spectacles qui ont été subventionnés mais pour lesquels il a pu éviter des coûts de location, ce qui lui a permis de payer adéquatement son équipe. Il admet qu'une difficulté de taille pour une compagnie de théâtre de création comme la sienne est celle de planifier un an et demie à l'avance la sortie d'un spectacle afin de s'assurer une place dans la programmation d'une salle. Lorsqu'il lui est impossible de le faire, il doit inévitablement jouer dans des lieux non théâtraux. Suite à cette réflexion, certains diffuseurs ont admis remettre en question la relation commerciale qu'ils entretiennent avec l'art quand ils font une programmation. L'Usine C, par exemple, a dû repenser son système d'abonnement pour pouvoir faire une place à la dernière minute à une compagnie étrangère en tournée au Canada ou à une jeune compagnie à la recherche d'un lieu. Une programmation de base est maintenant proposée aux abonnés, qui sont à leur tour invités à faire confiance à la facture de l'Usine C.

Après avoir été la première salle de théâtre de création à Montréal, puis connu une importante perte de vitesse dans les années 80, la Salle Fred Barry devait faire l'objet d'importants changements de direction artistique. Le principal défi était de changer les mentalités face au théâtre de création. Pour Rémi Brousseau, il était primordial à cette fin de revaloriser cette salle qui servait mieux les besoins des compagnies de création que la salle Denise Pelletier et de favoriser ainsi la rencontre de l'œuvre avec le public. Les rapports que l'administration du théâtre allait entretenir avec les compagnies accueillies allaient aussi être transformés. Dans sa stratégie d'accueil, le théâtre assume dorénavant une part du risque, met en place un plan de développement de publics en collaboration avec les compagnies accueillies, utilise son expertise pour les guider et organise des échanges avec d'autres compagnies pour favoriser la diffusion des spectacles.

Une complicité à développer

En fait, il existe autant de conceptions de ce qu'est l'accueil qu'il existe de lieux. Toutes ont cependant un point commun: l'accueil surpasse le simple achat de spectacles. Il implique une complicité entre « l'accueillant » et « l'accueilli » basée sur des intérêts de partage et d'échange. Comme il s'agit d'une relation d'adoption, de concubinage entre la direction artistique d'une salle et celle d'une compagnie, cette relation exige une bonne connaissance des orientations artistiques de chacune et peut entraîner un désir d'élaborer des projets communs à long terme. Il est donc important pour que l'accueil se développe de multiplier les occasions de rencontre et de discussion entre diffuseurs et compagnies afin qu'ils puissent mieux se connaître, exprimer clairement leurs besoins et créer des liens qui les amèneront à développer ensemble des projets dans les années futures. La réflexion des diffuseurs pluridisciplinaires sur le rôle de la direction artistique et sur son importance devra également être poursuivie afin qu'ils puissent eux aussi contribuer au développement de l'accueil au Québec.

Une fois le rapport de confiance établi entre « accueillant » et « accueilli », les attentes de part et d'autre sont nombreuses. Les compagnies souhaitent une certaine solidarité de la part du diffuseur et la continuité de leur relation. Elles veulent que cet accueil comprenne une dimension de service, de soutien, sous la forme d'un partage d'expertise en gestion, en diffusion ou en développement de publics. Des compagnies s'attendent également à bénéficier d'une certaine liberté dans le lieu choisi et souhaitent se reconnaître dans sa programmation. Cette association avec un lieu est particulièrement difficile pour les compagnies anglophones de théâtre expérimental qui se sentent abandonnées par leur communauté et qui ne trouvent pas de place chez les diffuseurs de théâtre francophone. Pour elles, il est essentiel que les diffuseurs soient plus ouverts et prennent davantage de risques. D'autre part, comme le respect du contexte de représentation est primordial afin de favoriser une meilleure réception du spectacle, les compagnies souhaitent que les diffuseurs qui les accueillent maintiennent la jauge de spectateurs demandée et mettent à leur disposition une direction technique professionnelle et un équipement adéquat.

Comme le développement de publics est avant tout une question d'éducation et qu'il consiste à intéresser des gens à la fréquentation d'un lieu, c'est souvent la direction artistique de ce lieu qui est le mieux en mesure de mettre en place une stratégie en ce domaine. Cependant, les diffuseurs s'attendent à ce que les compagnies accueillies soutiennent leurs efforts en collaborant aux activités de sensibilisation du public à leur travail. Pour les « accueillants », il est important que les compagnies accueillies comprennent leur réalité et que chacun travaille dans le respect de l'autre. Ils rappellent que c'est à force d'efforts que certaines compagnies artistiques ont pu au cours des dernières années se créer des lieux. Cependant, les moyens n'ont pas suivi pour qu'elles puissent y développer des conditions d'accueil à la hauteur des attentes des compagnies qu'elles reçoivent. Sans un financement accru, il leur sera impossible d'offrir davantage de services.

Synthèse de l'atelier

Malgré le fait que la situation de l'accueil au Québec ait progressé considérablement, les compagnies manquent encore de moyens pour pouvoir se déplacer et les compagnies gestionnaires de leurs lieux pour continuer à développer leurs pratiques de diffuseurs. La méconnaissance par le milieu artistique des lieux qui permettent l'accueil, le manque d'occasions de rencontre entre « accueillis » et « accueillants » et l'absence d'un appui financier au développement d'un accueil véritable freinent le développement de la diffusion des spectacles, des compagnies et des artistes. Les discussions ont largement débordé le cadre de la diffusion par des compagnies gestionnaires de leurs lieux pour s'étendre à l'ensemble de la problématique de l'accueil des spectacles itinérants au Québec. Afin de participer au développement de cette pratique, les diffuseurs pluridisciplinaires sont invités eux aussi à poursuivre leur réflexion sur l'accueil et sur la qualité de la rencontre qu'ils désirent créer entre les œuvres et leurs publics. Les compagnies théâtrales en région doivent pour leur part obtenir les moyens de se consolider pour devenir à leur tour des phares de l'accueil au Québec.

Conclusion de l'atelier et pistes d'action

Plusieurs compagnies de théâtre qui manquent de moyens ressentent encore une très grande timidité à aborder certaines difficultés rencontrées lorsqu'elles sont accueillies chez des compagnies qui possèdent un lieu. Il existe certainement un besoin de rapports plus directs entre elles deux, afin que ces difficultés soient exprimées et que des solutions puissent être envisagées. Comme l'accueil dépend directement des liens créés entre diffuseurs et compagnies, que ces liens s'établissent sur le long terme et qu'ils nécessitent une meilleure compréhension des conditions matérielles des « accueillants » par les « accueillis », les occasions de rencontres entre ces deux groupes devront être favorisées. Pour ce faire, pourquoi ne pas organiser une présentation par les compagnies des ressources dont elles disposent et de leurs façon de voir et de faire l'accueil ? Bien sûr, l'élaboration de politiques d'accueil claires et adaptées aux diverses réalités sera essentielle et les conditions minimales à leur application devront être précisées.

3^e atelier

Arts et éducation: des liens à redéfinir ?

Tout en présentant certains acquis de la diffusion pour les jeunes publics, *Le théâtre: une passion à partager* mentionnait la fragilité qui les caractérisait. Après un automne mouvementé et déstabilisant, marqué par le boycott des activités artistiques et culturelles pour les jeunes par les enseignants, il était important pour le Conseil québécois du théâtre de rassembler artistes, enseignants, professionnels de la formation des enseignants et représentants gouvernementaux autour d'une même table, afin de réfléchir sur les motivations qui les animent et qui font qu'en moyenne, mille cinq cent matinées scolaires de théâtre sont organisées chaque année pour les jeunes du Québec. Les zones communes ainsi que les points de rupture entre ces motivations et les effets obtenus, une fois précisés, allaient permettre au CQT de poursuivre son action.

À la base: des motivations communes

La passion des enfants et le désir de permettre leur rencontre avec une œuvre, quel que soit le milieu d'où ils proviennent, sous-tendent l'action des créateurs comme des éducateurs. De plus, en tant que citoyens, ils sont interpellés par la collectivité dans leur travail et sont de part et d'autre amenés à se questionner sur le rapport à l'enfance qu'entretient la société québécoise. Il n'est pourtant pas simple d'amener l'art aux enfants dans une société qui n'accorde que peu de valeur au travail des artistes. Plusieurs se demandent si l'importance des arts devrait être admise dans la communauté avant d'être transmise à l'école ou l'inverse. Chose certaine, les enseignants jouent un rôle de premier ordre dans la propagation du goût de la culture chez leurs élèves. Cependant, pour que cette communication s'accomplisse, il faut qu'ils aient un réel intérêt pour l'art et qu'ils en tirent un véritable plaisir. De là le besoin d'établir un contact humain et personnel entre les artistes et les enseignants, de favoriser chez les étudiants en enseignement une meilleure connaissance des pratiques artistiques et de les sensibiliser à l'importance de la fréquentation des arts. Ce plaisir, une fois ancré dans leur quotidien transparaîtra dans toutes leurs activités scolaires. Par ailleurs, un important changement des mentalités devra s'opérer pour que l'artiste soit reconnu pour ce qu'il apporte à notre société et que soit admise la valeur éducative de l'art. Pour ce faire, la pratique artistique et la fréquentation des arts devront s'inscrire dans un choix de société, comme la santé physique ou l'accès à l'internet, et les écoles devront bénéficier de fonds supplémentaires pour que les élèves puissent réellement en profiter. Les élus devront donc être sensibilisés à l'importance de la culture et de l'éducation afin que davantage de ressources soient allouées à ces secteurs.

Un contexte en pleine transformation

La réalité à laquelle font présentement face les enseignants ne doit pas être négligée. Leur contexte de travail subit d'importantes modifications, notamment en raison de la nouvelle réforme scolaire qui entrera en vigueur dès l'automne. Une façon de penser

axée sur l'apprentissage par projets leur est imposée et plus de pouvoirs sont maintenant décentralisés vers les conseils d'établissement des écoles. Par ailleurs, une grande part des professeurs en poste prendront leur retraite d'ici cinq ans, ce qui provoquera l'arrivée d'un bassin de jeunes enseignants. L'implantation du nouveau curriculum, même s'il préconise une certaine valorisation de la culture, transformera donc les rapports entre les artistes et l'école. La place qu'occuperont les arts à l'école dépendra désormais du rôle que se donneront les conseils d'établissement et de l'influence qu'exerceront sur eux les enseignants et les comités culturels.

Afin de sensibiliser les enseignants à la création et afin de leur fournir des outils pour comprendre une œuvre et ainsi mieux répondre aux questions de leurs élèves, certaines initiatives ont été mises de l'avant, tant par des compagnies de théâtre jeune public que par des diffuseurs. À ce sujet, les enseignants affirment apprécier obtenir une formation de la part des créateurs mais à la condition que ceux-ci respectent leur savoir-faire et qu'ils ne sollicitent pas la consommation de spectacles. De leur côté, les artistes désirent que les enseignants et les gouvernements reconnaissent que leur fonction première est de créer, et non pas d'animer et d'éduquer leur milieu. Le rapprochement sur ce sujet est d'autant plus difficile que les rôles des enseignants et des artistes sont diamétralement opposés: alors que les premiers travaillent dans un contexte rationnel, les seconds représentent davantage une « apologie de la subjectivité ». Les artistes sentent qu'ils n'auront pas la place qu'ils méritent dans les écoles tant que les enseignants ne leur reconnaîtront pas de droit le « ne pas avoir raison ». Trop souvent, l'école leur demande d'être éducatifs et de prendre la relève des classes. Pourquoi ne pas laisser les artistes être des artistes et les enseignants, des enseignants? De chaque côté, le besoin de ressources supplémentaires est criant et l'incompréhension réciproque contribue à alimenter les frustrations.

Synthèse de l'atelier

Tout en prônant des approches différentes, créateurs et enseignants ont des motivations et des espoirs qui se rejoignent même s'ils souffrent souvent d'une méconnaissance réciproque de leur travail et des conditions dans lesquelles ils doivent chaque jour l'accomplir. Comme l'école est le lieu par excellence qui puisse garantir l'accessibilité à l'art aux jeunes, l'enjeu de la démocratisation de la culture est l'une des préoccupations partagées, comme l'est l'appauvrissement, tant dans le secteur des arts que dans celui de l'éducation. Sur ces bases communes, une action conjointe est envisageable au niveau politique et sur le terrain, en vue de favoriser la rencontre des jeunes et du théâtre. Cette collaboration doit cependant s'effectuer dans le respect du rôle et de la mission de chacun. Le contexte particulier dans lequel l'école évolue se doit pour cela d'être considéré. La nouvelle réforme scolaire entraînera une modification importante des programmes. Elle multipliera les unités de décision en plus de réduire leur taille, ce qui contribuera à fragiliser les liens entre les arts et l'éducation.

Les discussions soulevées dans le cadre de cet atelier auront permis de déceler un problème d'identification et de reconnaissance des interlocuteurs des secteurs des arts

et de l'éducation. Afin de palier à cette lacune, il sera nécessaire de faire le bilan des actions menées jusqu'à présent en théâtre jeune public et de mettre en lumière les liens entre formateurs, éducateurs, créateurs et ministères pour que se développe entre eux une meilleure communication. Le rapprochement entre le milieu des arts et celui de l'éducation ne se fera cependant pas sans moyens supplémentaires et les conditions minimales de sa réalisation devront être précisées. Les cinq prochaines années donneront lieu à un travail considérable de sensibilisation à l'importance des arts à l'école, ce qui nécessitera un soutien accru et des orientations claires de la part du Ministère de la Culture et des Communications du Québec qui, pour l'instant, se contente d'agir de façon ponctuelle.

Conclusion de l'atelier et pistes d'action

Afin de favoriser un partenariat durable entre les arts et l'école, l'action du Conseil québécois du théâtre devra s'articuler autour de cinq aspects. D'abord, les rôles respectifs des créateurs et des éducateurs devront être reconnus. Leurs limites, leur complémentarité ainsi que la tension qu'ils soulèvent entre le subjectif et le rationnel ne pourront que donner lieu à de riches échanges et à des actions nouvelles. Par ailleurs, un bilan des diverses actions menées jusqu'ici devra être effectué afin de faciliter la reconnaissance des différents interlocuteurs. L'impact de chacun des maillons de la chaîne arts-éducation (artistes, enseignants, formateurs, représentants gouvernementaux) sur la rencontre des jeunes et de l'art, la complexité de leurs liens et leurs différentes dimensions devront également être abordés. Par ailleurs, le milieu artistique devra s'associer avec le Ministère de la Culture et des Communications pour faire le point sur les attentes exprimées jusqu'à présent, voir quelles sont les attentes nouvelles et amener le ministère à clarifier son plan d'action. Finalement, parce que la réforme scolaire générera d'importants bouleversements dans les relations entre les arts et l'éducation et qu'une période d'incertitude et de flou s'ensuivra, le CQT devra exiger que des politiques claires soient formulées et que des décisions soient prises pour que l'accès des jeunes aux arts ne soit pas compromis.

UN BILAN POSITIF

Ces rencontres auront permis aux participants d'élaborer, à partir de deux propositions précises, un outil de travail concret pour soutenir le Conseil québécois du théâtre dans sa revendication d'un soutien accru et mieux adapté des compagnies de tournée. Elles auront également fait avancer les discussions dans le dossier de l'accueil en incitant « accueillants » et « accueillis » à exprimer leurs attentes et à trouver ensemble des moyens pour que cette pratique essentielle au développement d'une plus grande diffusion du théâtre au Québec puisse poursuivre son évolution. Finalement, malgré les différences qui les séparent, créateurs, éducateurs et interlocuteurs des milieux universitaire et gouvernemental, auront abordé dans un esprit de collaboration les rapports qui les lient, les motivations qui les sous-tendent et les actions communes à envisager pour l'avenir.

Les trois ateliers de ce colloque soulignent un manque criant de ressources dans chaque domaine abordé. La volonté politique réclamée tant au niveau du financement des compagnies de tournée, de l'accueil que des arts et de l'éducation devra donc s'accompagner des fonds nécessaires à la réalisation des objectifs recherchés. Cette situation en amène plusieurs à se questionner sur leur propre attitude face à la valorisation de leur profession. À force de minimiser leurs besoins réels, compagnies de théâtre et diffuseurs auraient-ils contribué à l'amenuisement des enveloppes budgétaires attribuées à leur secteur? Les discussions auxquelles ont donné lieu ce colloque révèlent qu'il faudra que les artistes et tous les professionnels du milieu théâtral affirment l'importance de leur rôle, revendiquent la reconnaissance de leur statut professionnel et communiquent leurs besoins réels pour pouvoir enfin occuper la place qui leur revient.